

Livret d'accueil des apprenants en situation de handicap



Sommaire

1	Qu'est ce que le handicap ?	1
	Definition d'un handicap	1
2	Liste des différentes reconnaissances	2
	Toutes les reconnaissances existantes	2
3	Le parcours de formation	3
	Qui m'accompagnent	3
	Le déroulement du parcours	3
4	Notre référent handicap	4
	Les contacts du référent handicap	4
	Les documents demandés	4
5	Listes des organismes accompagnateurs	5
	AGEFPIH	6
	FIPHFP	7
	MDPH	8
	CAP EMPLOI	9
	Listes des contacts	10

Qu'est-ce que le handicap ?

Est considéré comme handicap :

- La limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération, d'une fonction ou d'un trouble de santé invalidant.
- Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.
- L'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales ou sensorielles. Cela se traduit la plupart du temps par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension chez la personne atteinte.

Afin de pouvoir bénéficier de notre dispositif d'accompagnement ainsi que des différents aménagements spécifiques, merci de présenter le document officiel attestant de votre situation de handicap ou de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la reconnaissance de votre handicap.

Nous vous présentons ci-dessous la liste des différentes reconnaissances ainsi que des organismes délivrant ou attestant de votre situation de handicap. Un rendez-vous sera organisé avec notre Référent Handicap, Madame Sarah SAHKL et c'est lors de ce rendez-vous que nous vous demanderons ce document officiel et que nous étudierons votre situation afin de pouvoir définir les aménagements dont vous aurez besoin lors de votre formation au sein de l'Académie Avec.

Liste des différentes reconnaissances de handicap

RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

- Délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Décision administrative
- Permet de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers temps

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)

- Délivrée par la MDPH
- Concerne les apprenants en situation de handicap ayant besoin d'aménagements spécifiques

AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)

- Aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources

AEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)

- Concerne les personnes de moins de 20 ans
- Aide financière versée aux parents des apprenants en situation de handicap

ALD (Affection de Longue Durée)

- Relève de la sécurité sociale
- Attestation AMELI
- Concerne les maladies chroniques

Qui m'accompagne ?

Dgboost dispose d'un Référent Handicap.

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenants en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de notre organisme de formation :

- Équipe administrative
- Équipe pédagogique
- Accompagnateurs

Il veille également à l'accompagnement des apprenants en situation de handicap dans un souci d'équité.

Il est l'interlocuteur privilégié dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles, sur le principe de l'équité.

Il est également l'interlocuteur de vos familles ainsi que des équipes pédagogiques dans la prise en compte de votre situation de handicap que ce soit au sein de Corot Formations ou en entreprise.

Comment se déroule ma formation ?



Quand parler de mon handicap ?

Vous pouvez en faire part lors de votre entrée dans le processus de recrutement, peu importe la modalité voulue (VAE, Initial ou Alternance), durant l'entretien avec votre coordinateur de formation. Pour cela pensez à préparer tous les justificatifs afin de les transmettre dans les meilleurs délais .

Notre référent handicap sera alors informé de votre situation.

Qui est notre référent handicap

Si vous souhaitez parler de votre situation de handicap directement auprès du Référent Handicap, il vous suffit de lui envoyer un mail (voir information ci-après).

Dès que le Référent Handicap est informé de votre situation, il peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Pour que ces aménagements soient mis en place, il vous sera demandé de nous fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation



Sarah SAHKI



academie.handicap@dgboost.fr



07.60.49.12.30

Listes de organismes

L'AGEFiPH

L'AGEFiPH est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes.



AGEFiPH



08 00 11 10 09

9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00



www.agefiph.fr



13 Rue Saint-Thiébaut, 54000 Nancy

Exemple pour le 54

Listes de organismes

La FIPHFP

Le FIPHFP aide les employeurs publics à remplir leurs engagements vis-à-vis des personnes en situation de handicap et à atteindre le taux légal d'emploi de 6%. Par ses financements et les partenariats qu'il noue, il incite les employeurs à mettre en œuvre des politiques d'inclusion professionnelle ambitieuses et à contribuer au changement de regard.



FIPHFP



thierry.allemand@caissedesdepots



www.fihhfp.fr



12 avenue Pierre-Mendes France
75013 Paris

Listes de organismes CAP Emploi

Le Cap Emploi joue un rôle essentiel en facilitant l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap tout en apportant un soutien précieux aux employeurs. Sa mission principale consiste à accompagner de manière personnalisée les individus en situation de handicap, en les guidant tout au long de leur parcours professionnel.



CAP EMPLOI



thierry.allemand@caissedesdepots

0387759373 08h30-12h00 / 13h30-17h00



www.capemploi.com



25 La Tannerie
57070 Saint-Julien-lès-Metz

Exemple pour le 57

Listes de organismes

MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un guichet unique d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil, auprès des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels.



MPDH



carole.jacquemin@moselle.fr



www.mdph.fr



Europlaza Bâtiment D entrée D3
1 rue Claude Chappe
57076 METZ CEDEX 03

Exemple pour le 57



REGION		CONTACTS	TELEPHONE	MAIL / SITE
Auvergne Rhône-Alpes		Isabelle GRUYELLE Marie-Pierre BAROT	Contact par mail uniquement	rhf-ara@agefiph.asso.fr
Antilles - Guyane				
Martinique		Véronique ADONAI Marie-Alice KICHENIN	05 96 71 11 04 06 96 08 68 63	rhfmartinique@agefma.fr
Guyane		Cayenne : Mathieu MOREL Kourou : Nathalie LAMY St Laurent du Maroni : Sabrina BEN YOUNES	06 94 95 79 29	rhf-guyane@lvconsultants.fr
Guadeloupe		Gwladys FELER	06 90 65 05 15	rhf-guadeloupe@agefiph.asso.fr
Bourgogne Franche-Comté		Bruno STERLIN Céline DE MELO Eléa STOSIC Sophie NALLET	Contact par mail uniquement	rhf-bfc@agefiph.asso.fr
Bretagne		Apolline GIVAUDAN Barbara RONCIN	Contact par mail uniquement	rhf-bretagne@agefiph.asso.fr
Centre-Val de Loire		Marine BISCH Justine POIGET	Contact par mail uniquement	rhf-centre@agefiph.asso.fr
Corse	Haute-Corse	Nathalie MORDICONI Alexandra CONSTANTINOS	06 28 58 71 33 06 72 79 24 43	contact@rhf-corse.fr www.rhf-corse.fr
	Corse-Sud			
Grand Est		Estelle FLEUR Séverine MEON	06 76 57 21 68 07 85 22 70 99	rhf-grand-est@agefiph.asso.fr
Hauts-de-France		Chloé STELMASZAK	03 22 54 26 80 9h à 12h - 14h à 17h Sauf le mercredi	rhf-hdf@agefiph.asso.fr www.rhf-hdf.fr
Ile-de-France		Elsa MAALOUF (75) Sylvie CIMEN (92) Emilie ROLO (77 & 94) François LAMBERT (78 & 91) Eléonore LE BARS (93 & 95)	Contact par mail uniquement	rhf-idf@agefiph.asso.fr
La Réunion - Mayotte		Julie ARGINTHE	06 93 99 41 64	rhf-lareunion-mayotte@agefiph.asso.fr
Normandie		Laure RENARD Pascale LOBREAU	02 31 93 64 86	accueil.rhf@rhf-normandie.fr
Nouvelle Aquitaine		Cathy DENDIEVEL Emmanuelle LAW-LEE	05 57 29 20 12	rhf-nouvelle-aquitaine@crfh-handicap.fr
Occitanie		Cécile MARIN Juliette HERMAN Juhlyana AMER Valérie DELBREIL	05 62 47 88 38	rhf-occitanie@agefiph.asso.fr
Pays de la Loire		Isabelle VALEAU	02 40 48 30 66	rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr
Provence-Alpes-Côte d'Azur		Emilie ROUVY Sabrina MUNSCH	04 42 93 15 50	rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr www.rhf-paca.fr/

Livret d'accueil

Apprenants en situation de handicap

